La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

27ème année - N°5250 - Mardi 24 Novembre 2026 - Prix : 200 Fc

« Oumilhair », une première et de nouvelles perspectives



INAUGURATION DU LYCÉE DE FOMBONI :

Une métamorphose saluée

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

14 Djamadul - Ahir 1448

Prières aux heures officielles

Du 16 au 120 Novembre 2026

Lever du soleil:
05h 31mn
Coucher du soleil:
18h 14mn

Fadjr :	**04h 18mn**
Dhouhr :	**11h 56mn**
Ansr :	**15h 29mn**
Maghrib:	**18h 17mn**
Incha:	**19h 31mn**



ENERGIE :

Moroni ouvre la voie aux producteurs solaires privés

Réunis ce lundi 23 novembre à Moroni, les acteurs du secteur énergétique comorien et des experts internationaux ont procédé à la restitution et à la validation des livrables de la mission de conseil en transaction. L'objectif est de doter le pays d'outils juridiques et contractuels solides pour accélérer le développement du solaire, attirer les investisseurs privés et rassurer les bailleurs de fonds.



Depuis janvier 2026, une mission accompagne le gouvernement et la SONELEC dans la structuration du marché de l'électricité. Alors que l'archipel cherche à réduire sa dépendance aux énergies fossiles en valorisant son potentiel solaire, l'absence de contrats standardisés constituait un frein à l'arrivée des producteurs indépendants d'électricité, communément appelés IPP. L'atelier de ce lundi marque une étape importante dans ce processus, après dix mois d'expertise consacrés à la préparation de projets susceptibles d'attirer les financements. Le secteur énergétique comorien entend désormais passer à une nouvelle étape. Ce lundi 23 novembre, Moroni a accueilli un atelier consacré à la restitution et à la validation des travaux du conseiller en transaction. La rencontre a réuni des représentants du gouvernement, des directeurs nationaux et régionaux, des cadres du ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures, la direction de la SONELEC ainsi que des partenaires techniques et financiers, dont la Banque mondiale.

Issue d'une collaboration engagée en janvier 2026, cette mission a permis d'élaborer cinq livrables majeurs portant sur le développement de l'énergie solaire et du stockage par batteries. Pour le chef de la mission internationale, Papa Mademba Biteye, les Comores disposent désormais de plusieurs atouts pour attirer les investissements privés. L'entrée en vigueur du Code de l'énergie et l'élaboration de contrats types constituent, selon lui, des avancées importantes pour garantir un processus de mise en concurrence transparent, équitable et compétitif. L'enjeu est notamment de faciliter l'arrivée des producteurs indépendants d'électricité, tout en préservant les intérêts de l'État. Ces entreprises privées investissent dans la construction de centrales, produisent de l'électricité et la vendent à la SONELEC dans le cadre de contrats d'achat d'énergie, appelés PPA. Les travaux réalisés ont ainsi porté sur l'analyse du cadre juridique, l'examen des contrats existants, l'identification des risques et les modalités de passation des marchés. Des sessions de formation ont également été organisées afin de renforcer les compétences des équipes locales dans le montage de projets bancables, c'est-à-dire capables de mobiliser des financements.

Autre volet important de cette mission : le stockage de l'électricité par batteries, connu sous le sigle BESS. Ce dispositif permet de conserver une partie de l'énergie produite par les panneaux solaires pendant la journée, lorsque l'ensoleillement est important, pour la restituer la nuit ou lorsque la production solaire diminue. Un mécanisme essentiel pour améliorer la disponibilité et la continuité de l'approvisionnement électrique. Malgré ces avancées, plusieurs étapes restent à franchir. Les experts ont notamment souligné la nécessité de finaliser les textes d'application du Code de l'énergie et de poursuivre le renforcement des capacités des agents de la SONELEC. L'appropriation de ces nouveaux mécanismes par les institutions nationales demeure une condition essentielle à leur mise en œuvre effective.

Un message relayé par les autorités comoriennes. À l'ouverture des travaux, le secrétaire général chargé de l'Énergie, Oussen Abdoulfatahou, a invité les participants à examiner les documents avec rigueur et à les confronter aux réalités du terrain. « La réussite ne se mesurera pas au nombre de rapports produits ; elle se mesurera à notre capacité à faire de ces outils des instruments vivants, appropriés par chaque institution et appliqués au quotidien », a-t-il insisté. En réaffirmant le rôle de pilotage du ministère, le gouvernement entend faire de ces outils une référence pour la négociation et la mise en œuvre des futurs projets solaires. Une étape importante pour passer des études à la concrétisation des investissements et contribuer, à terme, à améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité aux Comores.

El-Aniou Fatima

YAS COMORES :

Dix ans célébrés au rythme de la musique comorienne

Mwandzaza Plage a vibré, dimanche 22 novembre, au rythme des artistes comoriens à l'occasion des dix ans de Yas Comores. Pour marquer cette décennie, l'opérateur a organisé un concert réunissant plusieurs figures de la scène nationale, parmi lesquelles Nas Blk, Medox, Awax, Afro Comoco et DJ Quick, ainsi que des talents issus du Swawuti Challenge. Une programmation qui a placé la musique au cœur de cette célébration.

Les portes du site ont ouvert à partir de 14 heures. À l'entrée, les équipes procédaient à la vérification du téléchargement de l'application YasApp, condition annoncée pour accéder gratuitement à l'événement. Les spectateurs ont ensuite rejoint progressivement l'espace aménagé à Mwandzaza Plage, le rendez-vous a réuni une centaine d'amateurs de musique venus assister aux prestations. Sur scène, les artistes se sont succédé devant un public réceptif. Le choix de Yas de faire appel à des chanteurs populaires du moment a été apprécié par certains participants. « Le concert s'est bien passé. Yas a choisi les chanteurs du moment, ceux que les gens écoutent et aiment. On a pu profiter de leurs prestations », estime un spectateur dans la foule. La diversité des artistes a contribué à rythmer la journée.

Parmi les titres qui ont suscité une réaction particulière figure « Umani », interprété par Nas Blk, ambassadeur de Yas. Des spectateurs ont demandé que la chanson soit reprise, tant ses paroles font écho à des situations vécues dans la société comorienne. Un fan explique son attachement à ce morceau, qui évoque notamment les mariages refusés lorsque l'homme ne dispose pas de moyens financiers suffisants. « J'aime cette chanson parce qu'elle parle d'une réalité que nous connaissons. Il arrive que des unions ne soient pas acceptées simplement parce que l'homme n'a pas d'argent », témoigne-t-il. Pour lui, cette dimension sociale donne au titre une résonance particulière.

La prestation de Victorious Awax a également marqué un spectateur qui le rencontrait pour la première fois. Avant même que l'artiste ne monte sur scène, il s'est approché de lui pour le saluer et prendre une photo. « Je suis allé vers lui en tant que fan. La façon dont il m'a répondu m'a beaucoup plu et nous avons même engagé la discussion. J'ai aimé son humanisme. Habituellement, les artistes ne sont pas toujours comme ça avec leurs fans », raconte-t-il. À ses yeux, cette attitude a rendu la rencontre particulièrement marquante.

Sur scène, Awax a ensuite entraîné le public avec « Hani Wuwa ». La chanson a été reprise en chœur, à gorge déployée, dans un moment de communion entre l'artiste et les spectateurs. Très appréciée, elle a constitué l'un des temps forts de la soirée. Pour un autre participant, qui assistait à son premier concert, l'expérience a été une découverte. « C'était incroyable », résume-t-il. À travers cette célébration musicale, Yas Comores a marqué ses dix ans en donnant une place centrale aux artistes et aux réactions de leur public.

Mohammed Ali Nasra





Suite de la page 1

Festival d'art contemporain des Comores 2026 :

« Oumilhair », une première mondiale qui ouvre de nouvelles perspectives

Le cinéma comorien a eu son moment de découverte au Festival d'art contemporain des Comores (FACC). Samedi 21 novembre, à la Villa El Asma, sur la rue de la Corniche, trois courts métrages venus des Comores et de La Réunion ont été présentés au public. Parmi eux, « Oumilhair », première réalisation de Rafik Daoud M'madi, projetée pour la première fois au monde en présence de son réalisateur. Une séance qui a mis en lumière de jeunes regards cinématographiques de l'océan Indien, à quelques jours de l'ouverture officielle du festival, prévue mardi 24 novembre au Palais du peuple.

Pendant 23 minutes, « Oumilhair » plonge les spectateurs dans le quotidien difficile d'une jeune femme de 25 ans. Depuis la disparition de sa mère et la paralysie de son père, elle assume seule les responsabilités familiales. Alors qu'elle tente de maintenir un équilibre malgré les difficultés, une nouvelle épreuve vient bouleverser son quotidien lorsque son père fait une chute. Confrontée aux exigences de sa prise en charge, elle doit trouver les moyens de le sauver. Réalisé en 2026 entre les Comores et le Sénégal, le film aborde ainsi la responsabilité familiale, la solidarité et les épreuves auxquelles peuvent être confrontées certaines femmes. Pour Rafik Daoud M'madi, cette première projection internationale constitue une étape importante. « Être sélectionné dans ce festival, pour moi, c'est un grand pas dans ma carrière », confie-t-il. Habitué jusque-là à travailler davantage comme technicien de l'image, le jeune professionnel franchit avec cette œuvre une nouvelle étape en s'affirmant comme réalisateur. Il souligne également la dimension collective du projet, tout en précisant avoir personnellement assuré la réalisation et les choix artistiques du film.

La séance s'est poursuivie avec deux autres premières réalisations. « Brèk », une fiction de 13 minutes signée Steeven Payet en 2024 entre La Réunion et Mayotte, dans le cadre de l'Atelier Kourmétraz, a précédé « Lo chan lo bassin », un court métrage de 15 minutes réalisé en 2025 par Célia Berby Maillot et tourné en créole réunionnais. Trois propositions cinématographiques qui témoignent de la diversité des expressions et des récits portés par les jeunes créateurs de la région. Au-delà des projections, cette programmation traduit également une volonté d'élargir l'accès au festival. Fatima Ousseuni, présidente du FACC, explique que l'organisation souhaite désormais faire sortir les activités de la capitale. « On veut aller à l'extérieur de Moroni pour que Ngazidja profite du festival », indique-t-elle. Elle rappelle que les éditions précédentes avaient essentiellement concentré leurs activités dans la capitale, avec une expérience ponctuelle à Ndzouani.

Cette ouverture territoriale s'accompagne d'un travail de sensibilisation autour du septième art. Présente pour la troisième édition, la commissaire cinéma Lydie Diakhaté, venue spécialement du Sénégal, propose une programmation adaptée au public comorien et intervient également dans les établissements scolaires. Pour la présidente du festival, cette démarche permet aux élèves de découvrir le cinéma, mais aussi de mieux connaître les métiers qui gravitent autour de cette discipline. En donnant une place aux premières œuvres et aux jeunes réalisateurs, le FACC entend contribuer à l'émergence de nouvelles vocations et à la circulation des créations dans l'océan Indien. Avec « Oumilhair » en ouverture de cette séance, le cinéma comorien a ainsi bénéficié d'une vitrine pour faire entendre ses histoires et faire découvrir ses nouveaux talents.

Mohamed Ali Nasra

Inauguration du Lycée de Fomboni :

Une métamorphose saluée

Inauguré ce samedi 21 novembre à Fomboni, en présence du président Azali Assoumani, le lycée public de Fomboni affiche désormais un nouveau visage. Réhabilité et agrandi dans le cadre du programme Bundo la Malezi financé par l'AFD, l'établissement porte officiellement le nom de Mohamed Hassanaly, en hommage à l'une des figures historiques de l'île, qui a contribué à l'implantation du premier lycée public à Mohéli. Si les autorités mettent en avant l'amélioration des conditions d'apprentissage et l'augmentation de la capacité d'accueil, certaines réalisations initialement annoncées restent toutefois absentes. Une situation qui avait déjà suscité des réserves de la gouverneure de Mohéli au moment de la réception provisoire du chantier.

La cérémonie d'inauguration a rassemblé plusieurs autorités nationales et insulaires, des représentants diplomatiques, des responsables de l'éducation, des enseignants, des notables et de nombreux invités venus des différentes îles de l'archipel. Financé dans le cadre du Plan de développement France-Comores, avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD), le chantier a été confié à l'entreprise CGC, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet NM2A. Les travaux ont démarré le 27 janvier 2025. Le montant du marché initialement annoncé s'élève à 2 006 418,85 euros. Toutefois, selon les précisions apportées par l'ambassadeur de France, 1,5 million d'euros ont effectivement été mobilisés pour la réalisation des travaux.

Prenant la parole, le ministre de l'Éducation nationale, Bacar Mvoulana, a présenté les principales réalisations du projet. « Le nombre de bâtiments est passé de six à treize. Le lycée compte désormais 24 salles de classe, contre 20 auparavant, une bibliothèque, une salle informatique, deux salles de sciences, un laboratoire, une salle de réunion, une salle des professeurs et une infirmerie. Trois nouveaux blocs sanitaires ont également été construits » a-t-il précisé. Le ministre a par ailleurs indiqué que la capacité théorique d'accueil de l'établissement est passée de 700 à 840 élèves, soit une augmentation de 20%. Il a également évoqué la remise en état et la fourniture de 369 tables-bancs et équipements de mobilier.

De son côté, le chef de l'État a officialisé la nouvelle dénomination de l'établissement. En baptisant le lycée du nom de Mohamed Hassanaly, Azali Assoumani a voulu rendre hommage à celui qui a contribué à ouvrir les portes de l'enseignement secondaire aux jeunes Mohéliens. À l'issue de la cérémonie, le Dr Hassanaly Abdoulanziz, s'exprimant au nom de la famille Hassanaly à nos micros, a fait part de sa profonde émotion et de sa joie face à cet hommage rendu à leur père par les autorités comoriennes. « Ce n'est pas une faveur, mais la reconnaissance du mérite d'un homme qui a consacré sa vie à l'éducation et au service des Comoriens, et des Mohéliens en particulier », a-t-il déclaré.

L'ambassadeur de France, Étienne Chapon, lors de son intervention, s'est adressé aux élèves, les invitant à profiter pleinement de ces nouvelles infrastructures, à faire preuve de curiosité et à travailler pour préparer leur avenir. Derrière cette transformation, des interrogations demeurent. Plusieurs aménagements initialement prévus, notamment une salle d'étude, un kiosque et un gymnase, n'auraient pas été réalisés. Le réaménagement des terrains de football et de basketball serait également resté sans suite. Ces omissions avaient provoqué des réserves de la gouverneure de Mohéli, qui avait recommandé à son représentant de ne pas signer le procès-verbal de réception provisoire. L'inauguration officielle ne met donc pas fin aux interrogations sur l'exécution complète du projet. Les explications des responsables sur les équipements manquants et les éventuelles suites à donner seront désormais attendues par la communauté éducative de Mohéli.

Riwad



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

INTERVIEW :

Aboubakari Boina :

"Le défi le plus urgent est de regagner la confiance du public"



À l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance des Comores, célébré le 6 juillet 2025, le Conseil national de la presse et de l'audiovisuel (CNPA) a initié un ouvrage collectif consacré à l'histoire de l'information et de la communication dans l'archipel. Intitulé « 50 ans d'information et de communication aux Comores », ce livre rassemble les contributions de journalistes, historiens, chercheurs et experts pour retracer les grandes évolutions du paysage médiatique national. Dans cet entretien, Aboubakari Boina revient sur la genèse de cet ouvrage, les principales mutations du secteur et les défis qui attendent les médias comoriens.

Question : Qu'est-ce qui vous a donnée envie de raconter cinquante ans de communication aux Comores, et quelle histoire teniez-vous particulièrement à transmettre ?

Aboubakari Boina : L'idée est née d'une date : le cinquantenaire de l'indépendance, le 6 juillet 2025. Au Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuelle (CNPA), nous avons pensé que ce demi-siècle méritait mieux qu'une commémoration. Il fallait dresser un bilan documenté de ce qu'ont été l'information et la communication dans notre pays depuis 1975. Il y avait aussi un constat presque gênant, il n'existe aucune recherche universitaire de référence. Nous voulions combler ce vide et laisser un document de référence aux générations futures. Nous voulions qu'il soit écrit par ceux qui ont fait ces médias ou qui les ont étudiés : journalistes, directeurs de médias, historiens, enseignants-chercheurs, juristes, experts du numérique. L'histoire que nous tenions à transmettre est celle d'un pays qui n'a jamais cessé de chercher comment se dire à lui-même et se faire entendre du monde. Elle commence bien avant la radio, avec le mdrowani, le messager du roi, et avec les poètes qui disaient par des images ce que la prudence interdisait de dire directement. Elle passe par une radio née sous tutelle coloniale qui a appris à parler shikomori. Elle passe aussi par une presse écrite arrivée tard, en 1985, puis par une floraison de radios communautaires dans les années 1990. Un fil rouge traverse tout le livre : les médias comoriens ont souffert moins d'un manque de talent que d'un manque de moyens, de cadre et de continuité. Pourtant, à chaque étape, des initiatives sont nées de la contrainte. C'est cette ingéniosité que nous voulions honorer, ainsi que celles et ceux qui l'ont portée, souvent dans l'ombre.

Question : Parmi les événements que vous retracez, lequel a le plus changé la manière dont les Comoriens s'informent ? Pouvez-vous nous raconter ce qui s'est passé à l'époque ?

A.B : S'il faut n'en retenir qu'un, c'est le moment où la radio est entrée dans presque chaque foyer, entre 1975 et 1978. Jusque-là, la station installée à Dzaoudzi en 1961, puis à Moroni en 1967, relayait surtout la voix de la métropole : des bulletins rédigés à Paris, de la musique française, et une langue comorienne presque absente. Après l'indépendance, et surtout sous Ali Soilihi, tout bascule. La radio, rebaptisée Radio Komori, parle désormais shikomori. Le régime fait venir de Chine des dizaines de milliers de petits postes à transistor, vendus environ 2 000 francs CFA. L'émission « Saya 24 harumwa ze bavu » (« 24 heures dans les régions ») donne chaque jour la parole aux villages. Un ancien journaliste le résume dans le livre : à cette époque, on ne se contentait pas d'écouter la radio, on la vivait. Il faut le dire avec lucidité : c'était aussi une voix unique, au service d'une idéologie, qui parlait plus qu'elle n'écoutait. Mais c'est à ce moment que les Comoriens ont pris l'habitude de s'informer dans leur langue et par l'oreille. C'est encore vrai aujourd'hui, dans un pays où la tradition orale reste forte. Le second grand tournant viendra dans les années 1990, avec les premières radios privées et communautaires. L'auditeur appelle, réagit, conteste : il ne se contente plus d'écouter, il participe.

Question : De la radio et de la presse écrite aux réseaux sociaux, qu'est-ce qui a le plus changé dans le travail des journalistes comoriens ?

A.B : Presque tout a changé, sauf l'essentiel : il faut toujours vérifier et raconter. Les outils, d'abord. Dans les années 1980, à Radio Comores, les journalistes captaient la BBC, RFI ou Radio Tanzanie sur de simples transistors posés sur une table d'écoute. Ils traduisaient ensuite les dépêches en Shikomori, en français et en swahili. Quand Al-Watwan sort son premier numéro, le 6 juillet 1985, c'est encore l'époque des lettres en plomb. Une équipe de trois ou quatre personnes boucle le journal en une dizaine de jours. Dans les premières années, une seule journaliste de la rédaction sait saisir les textes sur ordinateur. Aujourd'hui, à l'ORTC, des animateurs répondent en direct aux commentaires des internautes pendant leur émission. Les bulletins sont rediffusés sur Facebook, YouTube ou TikTok, ce qui permet à la diaspora de les suivre. Le rapport au public, ensuite. Le journaliste n'a plus le monopole de l'information. Les pages d'information en ligne se sont multipliées. Pour beaucoup de jeunes, les réseaux sociaux sont devenus la première source d'information. Des blogueurs et des influenceurs, souvent sans formation, rivalisent avec les rédactions en audience. Plusieurs auteurs décrivent un conflit permanent entre l'exigence de vérification et la recherche du buzz. Le modèle économique, enfin. Les pages en ligne vivent en grande partie des revenus ponctuels. Les journaux papier, eux, sont pénalisés par le coût de l'impression et par une distribution qui n'a jamais été organisée, et ils voient leur lectorat s'éroder. Ce qui n'a pas changé, malheureusement, c'est la précarité : des salaires insuffisants, souvent pas de contrat, peu de formation continue. La technologie a rendu le métier plus rapide, mais pas plus sûr.

Question : En préparant cet ouvrage, quelle archive, quel témoignage ou quelle anecdote vous a le plus surpris ?

A.B : Plusieurs choses nous ont frappés. La première vient des archives coloniales consultées par Mahmoud Ibrahime. En 1933, les administrateurs de Mohéli et de Mayotte écrivent à leur hiérarchie qu'il n'y a pas de journaux aux Comores. Ils réclament un journal en langue locale, notamment pour mettre fin aux « faux bruits » qui circulent dans l'archipel. Ce vœu sera répété jusqu'à l'indépendance sans jamais être exaucé. On mesure à quel point l'absence de presse a duré. Et l'on constate que la lutte contre les fausses nouvelles préoccupait déjà l'administration il y a près d'un siècle. La deuxième, ce sont les témoignages sur les débuts d'Al-Watwan. Les pionniers parlent eux-mêmes de « bricolage ». Après l'assassinat d'Ahmed Abdallah en novembre 1989, les mercenaires voulaient faire publier au journal une version mensongère des faits. La rédaction a prétexté un manque d'encre pour ne rien publier, le temps que la situation s'éclaircisse. Plus tard, un directeur a coupé une interview critique, et les journalistes ont laissé à la place des passages supprimés la mention « Censuré par le Directeur ». Ces petits gestes de résistance disent beaucoup de la dignité du métier. Enfin, certains détails sont presque incroyables. Les premiers émetteurs de la radio comorienne, en 1961, venaient de Conakry : la France les avait démontés après sa rupture avec la Guinée de Sékou Touré. Et sous le parti unique, un journaliste de Radio Comores a été sanctionné parce que les auditeurs n'avaient pas assez bien entendu le bruit du moteur de l'avion qui ramenait le président.

Question : Au fil de ces cinquante années, comment a évolué la liberté des journalistes comoriens de choisir leurs sujets et de traiter les questions sensibles ? Quel épisode illustre cette évolution ?

A.B : Cette liberté a progressé, mais par à-coups. Pendant la révolution (1975-1978), puis sous le parti unique (1978-1989), la règle était claire : à Radio Comores, il fallait se mettre au « garde-à-vous ». Selon Ali Djaé, faire parler un opposant à l'antenne était alors un rêve hors d'atteinte. À Al-Watwan, Allaoui Saïd Omar résume la période en une formule : « Censure non, autocensure, oui ! ». On pouvait critiquer un ministre, mais jamais le président ni les mercenaires de Bob Denard. Ali Moindjié a été convoqué pour un simple article sur la hausse des accidents de la route. Quand Aboubacar Mchangama lance L'Archipel en 1988, aucun texte ne l'interdit. Mais les conditions administratives, le coût de l'impression et la saisie d'une partie du tirage à l'aéroport rendent sa parution presque impossible. Les années 1990 ouvrent une brèche : le multipartisme, puis les radios privées et communautaires. Le premier Code de l'information est adopté en 1994. La Constitution de 2001 reconnaît la liberté de la presse, et les journalistes se dotent de la Charte de Hamramba en 2007. En 2010, le Code de l'information et de la communication crée le CNPA. Mais la loi et la pratique ne coïncident pas toujours.

Question : À la lumière de cette histoire, quel est, selon vous, le défi le plus urgent pour la nouvelle génération de journalistes aux Comores ?

A.B : Le défi le plus urgent est de regagner la confiance du public, et il ne pourra pas être relevé sans moyens. La concurrence vient du flux continu des réseaux sociaux, où chacun peut publier et où la rumeur va plus vite que la vérification. Face à cela, ce qui fait la valeur du journaliste, c'est la rigueur : vérifier, hiérarchiser, expliquer, donner la parole à tous. Or, dans le livre, la formation est le point faible le plus souvent cité, malgré la section journalisme de l'ENES et la licence de l'Université des Comores. Il faut ancrer durablement le journalisme à l'université des Comores, apprendre à maîtriser les outils numériques et l'intelligence artificielle, sans oublier les règles de base de la déontologie. Mais il est difficile d'exiger l'indépendance de journalistes qui n'ont ni contrat, ni salaire décent, ni protection sociale. Le fonds de soutien à la presse prévu par le Code doit enfin voir le jour. Le financement des médias doit combiner plusieurs sources : une redevance mieux collectée, une contribution des opérateurs de télécommunications, la publicité, le mécénat et les partenariats. Nous ajouterions deux exigences propres à notre pays. La première est de parler la langue comorienne : dans une société où la tradition orale reste forte, l'avenir des médias passe aussi par la présence du shikomori dans le numérique et l'intelligence artificielle. La seconde est d'accepter de se remettre en question. Les journalistes ont leur part de responsabilité dans la crise actuelle. En 1975, le pays a su inventer ses propres moyens de se dire au monde. C'est maintenant à la nouvelle génération de faire de même, avec les outils de son temps.

Propos recueillis par Andjouza Abouheir

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'échec de la COP31, faire la part des choses



La COP31, qui s'est achevée dimanche 22 novembre 2026 à Antalya, en Turquie, restera marquée par des négociations particulièrement tendues et un profond désaccord entre les pays sur les réponses à apporter à la crise climatique. Prévue pour prendre fin vendredi soir, la conférence a finalement prolongé ses travaux de près de 50 heures supplémentaires, devenant ainsi la COP la plus longue jamais organisée.

Au terme de ces discussions, les États n'ont pas réussi à dégager un consensus sur plusieurs décisions majeures, notamment celles relatives à la sortie des énergies fossiles, au financement climatique et à la transition énergétique. Le principal point de blocage a concerné le « Pacte d'Antalya », présenté par le président de la conférence, Murat Kurum. Ce dispositif, composé de deux projets de décisions relevant respectivement de la Conférence des Parties (COP) et de la réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA), devait constituer le cadre politique de clôture des négociations. Mais les divergences entre les délégations ont finalement empêché son adoption. Trois préoccupations majeures ont cristallisé les oppositions : l'insuffisante prise en compte des données scientifiques, l'absence de dispositions suffisamment ambitieuses sur la transition énergétique et le manque de garanties financières pour accompagner les pays en développement.

L'Union européenne, le Panama, les Îles Marshall et Vanuatu ont notamment dénoncé un texte qui ne mentionnait pas clairement les énergies fossiles et risquait de légitimer la poursuite de leur exploitation. Les pays les moins avancés (PMA), le Royaume-Uni et la Norvège ont également mis en garde contre tout recul par rapport aux engagements antérieurs, notamment celui de sortir progressivement des énergies fossiles. Le Groupe africain a, de son côté, exprimé de sérieuses réserves sur les résultats proposés. Ses préoccupations portaient notamment sur le triplement du financement de l'adaptation, dont les modalités et le cadre de référence demeuraient insuffisamment définis. La feuille de route Antalya-Addis-Abeba a également été critiquée en raison de l'absence de garanties concrètes quant à sa mise en œuvre. Autre sujet de préoccupation a trait à la transition juste. Pour les pays africains, les orientations proposées ne reflétaient pas suffisamment leurs réalités économiques, sociales et énergétiques.

Ces réserves illustrent une nouvelle fois les difficultés rencontrées par les pays du continent pour obtenir des engagements financiers prévisibles, accessibles et adaptés à leurs besoins. Malgré ces critiques, le Groupe africain a finalement soutenu l'adoption du texte, dans une logique de compromis. Mais les objections persistantes d'autres délégations ont empêché tout accord. Les projets de décisions sur l'atténuation, les mesures de riposte et le Fonds pour l'environnement mondial ont également été rejetés. La conférence n'a toutefois pas été dépourvue de perspectives positives. Plusieurs décisions ont été adoptées, notamment sur l'Objectif mondial relatif à l'adaptation, le Fonds d'adaptation et le Programme de travail pour une transition juste.

Les discussions ont également fait émerger des propositions ambitieuses, comme le renforcement de la part de l'électricité dans la consommation finale mondiale d'énergie, avec un objectif de 35 % à l'horizon 2035. Soutenue par plus de 75 pays, cette orientation témoigne d'une volonté de poursuivre la transformation des systèmes énergétiques. La protection des océans figurait aussi parmi les priorités, mais les dispositions envisagées n'ont finalement pas abouti, faute d'adoption de la décision-cadre. Pour certains observateurs, ce blocage ne constitue pas nécessairement un échec total. Refuser un compromis jugé insuffisant peut aussi traduire une exigence accrue en matière d'ambition climatique. En clôturant les travaux dimanche, Murat Kurum a laissé aux générations futures et à l'opinion internationale le soin de juger les résultats de cette conférence. Face à l'urgence climatique, les ambitions affichées progressent, mais la volonté politique de les traduire en engagements collectifs demeure profondément divisée. Telle est l'une des conclusions qui résume le paradoxe d'Antalya.

Mmagaza

Actu Yas

yas

Animation Commerciale – Université Mvuni



Dans le cadre de sa proximité avec les étudiants, Yas a organisé une animation commerciale universitaire afin de présenter sa nouvelle offre spécialement conçue pour répondre aux besoins des étudiants.

La clinique Mobile à Nazico



Une initiative de proximité permettant aux mamans de bénéficier de consultations médicales gratuites au sein de la clinique mobile, avec le soutien de Yas.

Ouverture du tournoi des sociétés « Yas Cup des 10 ans de Yas »



Pour célébrer les 10 ans de Yas, l'entreprise a donné le coup d'envoi de la compétition interentreprises Yas Cup.

Tournoi de Beach-Volley de l'Océan Indien à Itsandra Plage



Un sponsoring d'un événement sportif régional, mettant à l'honneur le dynamisme, le partage et l'esprit de cohésion.

Octobre Rose – Marche de femmes Mutsamudu vers Ouani



Yas a soutenu une marche de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein et à l'importance du dépistage précoce.

Bootcamp- à Itsandra Plage



Le lancement du programme Chababi a rassemblé de nombreux jeunes autour d'activités, de découvertes et de moments de partage pour valoriser leur potentiel et encourager leur engagement.

Remise de prix – Tombola PDV Patsy Anjouan



Yas a récompensé le gagnant du 1e prix de la campagne menée auprès des points de vente à Anjouan.

Sensibilisation – Projet Ankiba



À Mohéli, les communautés locales ont été sensibilisées aux objectifs d'Ankiba, avec des échanges directs avec les bénéficiaires.

Animation à l'université de Djando



Une rencontre organisée à l'Université de Djando pour faire découvrir aux étudiants les offres et solutions digitales de Yas.

PROGRAMME DE LA 7EME EDITION DU FESTIVAL D'ARTS CONTEMPORAINS DES COMORES

NOVEMBRE 2026



FACC DANS LES ILES : 16 au 28 novembre 2026

1ère journée : lundi 16 novembre 2026 - ANJOUAN

→ 8h00 à 16h30: Cinéma du FACC Lydie DIAKHATE scolaires JAF Mutsamudu
ANJOUAN
→ 9h00 : Inauguration exposition Mshe Mhaza de Seda- Palais de Ujumbe- ANJOUAN
→ 16h00 : Inauguration officielle du FACC des îles de Pangahari – ANJOUAN
→ 19h30: Inauguration exposition Citadelle – ANJOUAN

2ème journée : mardi 17 novembre 2026 - ANJOUAN

→ 9H00 – 17H00 : Expositions peintures Palais Ujumbe et Citadelle - ANJOUAN

3ème journée : mercredi 18 novembre 2026 - MOHELI

→ 8h00 à 16h30: Cinéma du FACC Lydie DIAKHATE scolaires salle du CLAC Fomboni – MOHELI
→ 9H00 – 17H00 : Expositions peintures Palais Ujumbe Mutsamudu et la Citadelle ANJOUAN ;
→ 9H00 – 17H00 : Inauguration exposition salle multifonctionnelle Fomboni – MOHELI
→ 20h : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Zanatany L'empreinte des linceuls esseulés
salle du CLAC Fomboni – MOHELI

4ème journée : jeudi 19 novembre 2026 - MOHELI

→ 9H00 – 17H00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et la Citadelle ANJOUAN ;
→ 9H00 – 17H00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni – MOHELI

5ème journée : vendredi 20 novembre 2026

→ 9H00 – 17H00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle ANJOUAN ;
→ 9H00 – 17H00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni - MOHELI

6ème journée : samedi 21 novembre 2026 - MORONI

→ 9H00 – 17H00 : Inauguration Résidence d'artistes sous le commissariat de SAVY- Citadelle ANJOUAN
→ 9h00- 17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle
ANJOUAN ;
→ 9h00 – 17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni – MOHÉLI
→ 15h30 : Cinéma FACC grand public Lydie DIAKHATE
En partenariat avec UP COURTS MÉTRAGES/Dakar et la KOURMETRAGERIE /La Réunion Villa El Asma- Palais des arts
•Brèk Sous la direction de Steeven Payet
| La Réunion / Mayotte |2024 · 13 min | Fiction, Atelier Kourmétraz | Premier film
•Lo chan lo bassin sous la direction de Célia Berby Maillot
| La Réunion, Créole réunionnais | 2025, 15' | Premier film,
•Oumilhair sous la direction de Rafik Daoud M'madi
Comores/Sénégal | 2026 |23' | Premier film, Première mondiale, En présence du
réalisateur.
→ 16h30 – 17h30: Rencontres Cinéma "Premières œuvres, premiers réseaux"
commissaire Cinéma Lydie DIAKHATE Villa El Asma-Palais des Arts

7ème journée : dimanche 22 novembre 2026

→ 9h00 – 17h00 : Résidence d'artistes sous le commissariat de SAVY-Citadelle
ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle
ANJOUAN
→ 9h00- 17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle – MOHÉLI
8ème journée : lundi 23 novembre 2026
→ 9h00-17h00 : Cinéma du FACC Lydie DIAKHATE scolaires GSFA
9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle
ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Résidence d'artistes sous le commissariat de SAVY- Citadelle ANJOUAN
→ 9h00- 17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle – MOHÉLI
→ 16h30: Accueil des festivaliers et invités du FACC Villa El Asma- Palais des arts

9eme journée : mardi 24 novembre 2026

→ 8H30 à 13H30 : Concours d'arts plastiques des élèves Centre Culturel de M'boueni;
→ 8h45: Inauguration exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de
M'boueni
→ 8h00 – 16h30 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE scolaires – École Henri Matisse
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle
ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle – MOHÉLI
→ 9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des
Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h45-10h30 : Conférence Makhily GASSAMA « L'apport de l'Afrique à la culture
universelle » Université des Comores
→ 10H45 : Inauguration Exposition Cheikh Mbacké DIOP Medina Moroni
→ 12H30 : Déjeuner du FACC Restaurant
→ 15H00 : Cérémonie d'ouverture officielle Palais du Peuple
• Diffusion du film du déroulement du concours des élèves
• Discours Directeur Artistique
• Allocution du Parrain Mackily GASSAMA
• Discours du Ministre de la Culture
• Remise des prix du Concours Jeunesse Arts Plastiques :
• Vernissage de l'exposition internationale du FACC ;
→ 18h00 : Malha « Les mémoires qui nous élèvent » Palais du Peuple
→ 20h00: Diner du FACC Villa El Asma

10ème journée : mercredi 25 novembre 2026

→ 9h00 – 17h00 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Etablissements Scolaires – Iconi
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle
ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Résidence d'artistes sous le commissariat de SAVY- Villa El Asma – Palais des arts
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni – Mohéli

9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h00-17h00 : Poursuite exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de M'boueni Grande Comore
→ 9h00-17h00 : Workshop Maïmouna Diop à la Villa El Asma – Palais des arts
→ 9H00-10h : Masterclass Photographie Ecole Supérieure des Arts de la Réunion-Julie Maresq Université des Comores
→ 9H00-10h : Conférence Yoporeka SOMET à l'Université des Comores
→ 10h30 Vernissage expositions des Commissaires extérieurs : Lydie Diakhate « Le Nil Sacré », Fatima Ousseni « Les miroirs de l'intérieur » et Thierry Gangate « Horizon(s) »
→ 12H30 : Déjeuner du FACC Villa El Asma- Palais des Arts
→ 15h00 : Inauguration fresques murales Place de l'Indépendance
→ 15h00: Ateliers peintures au doigt Daniela Eole-Caitane GSFA
→ 17h30 : Cinéma du FACC grand public Lydie DIAKHATE Villa El Asma- Palais des Arts Kemtiyu: Cheikh Anta Diop Ousmane William Mbaye | Sénégal / France | 2016 | 1h43'
| Documentaire Intervention du réalisateur, productrice ou intervenant du film

11ème journée : Jeudi 26 novembre 2026

→ 9h00 - 17h00 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Etablissements Scolaires Lycée Said Mohamed Cheikh
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Résidence d'artistes sous le commissariat de SAVY- Villa El Asma – Palais des arts
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni – MOHELI
→ 9h00-17h00 : Poursuite exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de M'boueni- GRANDE COMORE
→ 9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h00 : Conférence Fatima BOYER « Médinas des sultanats historique des Comores, au patrimoine mondial de l'UNESCO- fierté, avantages et obligations » Université des Comores ;
→ 10h00: Conférence Amélie Baillieu Deschamps Université des Comores ;
→ 9h00 : Masterclass Photographie Ecole Supérieure des Arts de la Réunion-Julie
Maresq Université des Comores
→ 12H30 : Déjeuner du FACC – Villa El Asma – Palais des Arts
→ 15h30 : Inauguration Jardin Ephémère Eléonore Hauptmann « Les Racines de Demain » CNDRS ;
→ 18h00 : Cinéma du FACC Lydie DIAKHATE Villa El Asma – Palais des Arts Timpi, Tampa Adama Bineta Sow | Sénégal | 2024 | 1h23 min | Comédie-drame | Premier film

12ème journée : vendredi 27 novembre 2026

→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe Mutsamudu et Citadelle ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Résidence d'artistes sous le commissariat de SAVY- Villa El Asma – Palais des arts
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni MOHÉLI
→ 9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h00-17h00 : Poursuite exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de M'boueni- GRANDE COMORE
→ 9h00 : Masterclass Photographie Ecole Supérieure des Arts de la Réunion-Julie Maresq Université des Comores
→ 9h00-17h00 : Cinéma du FACC Lydie DIAKHATE, Université des Comores
• Kemtiyu Cheikh Anta Diop Ousmane William Mbaye|Sénégal/France |2016|1h43'| Documentaire
• « Oumilhair » Rafik Daoud M'madi |Comores/ Sénégal| 2026|23'| premier film
→ 15H00 : Cérémonie de clôture du Festival Villa El Asma – Palais des Arts ;
• Discours Présidente du FACC
• Remise des prix national et international
• Discours Directeur Université des Comores
→ 17h00 : « les créateurs de Mode : défilé et restitution du showroom » -Commissariats Maïmouna Diop, Korotimi Gnessien, Nadège Victoria Abdou – Villa El Asma – Palais des arts
→ 19H30 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Zanatany L'empreinte des linceuls esseulés/ Hachimiya AHAMADA |Belgique /Madagascar |2024|27' | court métrage fiction Villa El Asma – Palais des arts

13ème journée : Samedi 28 novembre 2026

→ 8H30 : Visite de l'île de Ngazidja ;
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures Palais Ujumbe de Mutsamudu et Citadelle ANJOUAN
→ 9h00-17h00 : Expositions peintures salle multifonctionnelle Fomboni MOHÉLI
9H00 – 17H00 : Expositions internationales Palais du Peuple, Villa El Asma- Palais des Arts, CNDRS, Foyer des Femmes, Médina de Moroni, Université des Comores ;
→ 9h00-17h00 : Poursuite exposition Napalo "Mon objet Mon art" Centre Culturel de M'boueni- GRANDE COMORE
→ 19h30 : Cinéma du FACC, Lydie DIAKHATE Villa El Asma – Palais des arts
Ni Chaînes, Ni Maîtres, Simon Moutaïrou |France / île Maurice|2024|1h45|Fiction historique|français|premier film